

Corporations et syndicats ouvriers

syndicats ouvriers ont contribué à atténuer ces inquiétudes et les changements substantiels que nous proposons maintenant amélioreront le système actuel.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le député de Capilano (M. Huntington) sera notre premier porte-parole. Je prendrai moi-même la parole un peu plus tard. Cependant, le ministre me permettrait-il de lui poser une question maintenant?

M. Blais: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le ministre a déclaré que le bill S-10 était issu d'une étude. Il a pris en considération de nombreux facteurs différents. Pourrait-il nous dire si au cours de cette période d'étude, on a fait une évaluation des frais qu'imposait la loi aux hommes d'affaires et aux consommateurs canadiens? A-t-on évalué ce qu'il en coûte aux hommes d'affaires de se conformer aux dispositions de la loi telle qu'elle existe à l'heure actuelle et ce qu'il leur en coûtera pour se conformer à la nouvelle mesure si elle est adoptée telle quelle?

M. Blais: Monsieur l'Orateur, les amendements que nous proposons auront pour effet d'écarter un nombre considérable de petites entreprises pour lesquelles il était sans doute onéreux de respecter la loi ou de se conformer à ses exigences. Comme on a porté à cinq millions le seuil de l'actif des sociétés ou à dix millions le chiffre de ventes globales, les exigences de la loi sont fort raisonnables si on les compare à l'ensemble des revenus des sociétés.

Je ne possède pas de renseignements sur les frais que doit absorber une entreprise obligée de remplir une formule une fois par année. Cependant, je voudrais signaler au député que cela ne semble pas être un sujet de préoccupation pour les porte-parole des sociétés avec lesquels nous nous sommes entretenus.

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le boniment du ministre responsable de Statistique Canada qui vient tout juste de terminer son exposé sur le bill S-10.

Le bill est un autre de ces projets de loi fourre-tout. Ce n'est qu'hier après-midi un peu après quatre heures que j'ai appris qu'il serait à l'ordre du jour aujourd'hui. En somme, je suppose que les leaders à la Chambre considèrent ce genre de mesure comme des bills du vendredi après-midi et bien que ce ne soit que mercredi aujourd'hui on a décidé de nous glisser le projet de loi en espérant qu'il passerait sans difficulté.

C'est au cours de la 30^e législature, au moment où j'ai dû consacrer neuf ou dix mois à préparer un mémoire à la Commission Bryce sur la concentration des sociétés, que j'ai appris l'existence de CALURA. Comme bien des députés le savent, je viens du milieu des PME et je suis convaincu que l'individualisme doit toujours être à l'honneur dans notre pays. C'est pourquoi comme je constate que le Canada devient de plus en plus un pays de grosses sociétés anonymes où l'économie sera absorbée par des ensembles de plus en plus grands, je ne manque jamais l'occasion, que ce soit en parlant à la Chambre ou en étudiant des projets de loi comme celui-ci, de préconiser le maintien d'un certain individualisme.

Nous faisons preuve d'une trop grande tolérance à l'égard du gouvernement qui se permet de présenter des bills comme celui-ci, remplis de modifications, dans l'espoir de les faire adopter à la sauvette au cours d'une seule séance. En écoutant

le discours du ministre aujourd'hui, j'ai conclu qu'il ferait un bon vendeur de savon. Beaucoup de mousse mais peu de substance. Il nous a dit que le projet de loi se divisait essentiellement en trois parties. Entre autres choses, il oblige les sociétés à présenter des rapports.

Il nous a cité certaines statistiques pour démontrer la valeur que cela représente pour notre pays. Il existe au Canada un grand nombre de sociétés et une bonne partie d'entre elles sont contrôlées de l'étranger mais nous ne songeons jamais à remercier ces étrangers de venir investir chez nous ou d'y apporter leur technologie. Voilà qu'aujourd'hui on cherche à les embêter. C'est le mot d'ordre semble-t-il.

Le ministre nous a également dit que le gouvernement veut avoir la haute main sur les syndicats et qu'il veut obtenir des renseignements sur les échanges de données entre le Canada et les États-Unis. Tout cela est bien beau et la plupart d'entre nous n'y voient pas d'objection.

Le ministre a ensuite très tranquillement abordé les aspects du bill concernant l'information. Il nous a dit qu'il était nécessaire si nous décidions de constituer une banque d'informations techniques, de biens intellectuels, de marques de commerce, de brevets, que sais-je encore, et de nous en servir. Au cas où certains d'entre nous ne sauraient pas ce qui se passe chez nous, nous risquerions de les laisser s'échapper.

J'ose espérer que mes collègues derrière moi vont m'appuyer et demander que l'on tienne un débat approfondi sur le pour-quoi d'un tel projet de loi. En réalité, ce à quoi nous avons affaire ici, c'est aux premiers pas d'une nouvelle société de type interventionniste, structurée à l'extrême. Il n'est plus question de respect de la loi et de respect de la propriété individuelle. On a d'ailleurs vu de quoi il retournait lors du débat constitutionnel. Nous assistons à la première et à la plus importante étape avant le dépôt de la loi sur la concurrence à la Chambre. Pour ce faire, on fourre des choses importantes dans un bill modificatif que même les juristes ne sont pas capables de comprendre.

C'est un projet de loi particulièrement obscur. Hier soir, je me suis décarcassé pour essayer de comprendre le bill. En général, la première chose que les libéraux nous répliquent, c'est que nous ne nous sommes même pas donné la peine de lire le projet de loi. Je tiens à dire en ce moment que j'ai essayé de le lire. Mais je n'y ai rien compris. Hier soir, et ce matin j'ai obtenu des exemplaires des comptes rendus des débats du Sénat et du comité du Sénat. J'ai consacré tous mes moments de loisir aujourd'hui, à les lire, mais j'ai encore beaucoup à faire. Le ministre a mentionné un amendement important qui est actuellement à l'étude au Sénat. Avec toute la masse de texte de loi qu'il a à étudier, le Sénat n'a manifestement pas perçu l'objet du bill.

Plusieurs sénateurs ont exprimé leur inquiétude et ont posé plusieurs questions importantes. Malheureusement, ils ne savent pas quel est le dessein derrière tout cela et comment nous allons passer du système actuel au futur gouvernement hyperstructuré. Il est intéressant de voir qu'on emploie de plus en plus les bills omnibus pour présenter toute une foule d'amendements renfermant des petites douceurs, comme le cadeau du ministre, et je crois que c'est l'ancien président du Conseil du Trésor qui avait annoncé que 50,000 petites sociétés canadiennes ne relèveraient plus de CALURA.